

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [1]

Artikel: Interview : Liliane Châtel : à propos des mères : [1ère partie]

Autor: Grandjean, Martine / Châtel, Liliane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Liliane Châtel : à propos des mères

Il y a les « bonnes mères et il y a les mauvaises mères », dit-on. Mais il y a surtout celles qui se sentent bonnes mères et celles qui se culpabilisent... parce qu'elles donnent leur enfant à garder par une autre. C'est le placement familial, dont Liliane Châtel, assistante sociale et mère de famille, a rendu compte avec circonspection et délicatesse.¹

FS : Voilà aujourd'hui 5 ans que vous travaillez avec ces femmes qu'on appelle mères nourricières, celles qui gardent les enfants des autres. A lire votre livre, on prend conscience qu'il s'agit d'un sujet extrêmement délicat. Le placement familial semble être un terrain miné...

L.C. : Je dirais plutôt qu'il s'agit d'une situation ambiguë car l'arrivée d'un enfant dans une famille qui n'est pas la sienne au sens biologique du terme bouleverse complètement cette famille, alors que, le plus souvent, elle ne s'attendait pas à un tel changement. La majorité des enfants sont placés à la journée, amenés le matin et recherchés le soir par leur mère (rarement le père). D'autres enfants, nettement moins nombreux, sont gardés à plein temps et à long terme. Dans un cas comme dans l'autre, la première chose dont on se rend compte dans cette situation est que la mère nourricière a un tel désir d'intégrer l'enfant à son foyer, de lui donner son amour en contrepartie de l'affection de l'enfant, qu'elle en vient à nier — inconsciemment — que cet enfant a déjà une famille, bien réelle, qui existe pour lui.

FS : Pourtant, ces mères qui accueillent un enfant ont généralement elles-mêmes des enfants...

L.C. : En effet. Souvent, il s'agit de femmes qui, ayant un ou des enfants en bas âge, se sentent un peu coincées à la maison. Accueillir un autre enfant peut être le moyen pour elles de donner un camarade à leur enfant s'il est unique ou, de manière plus générale, d'« occuper le temps » comme elles le disent parfois.

FS : Comment avez-vous la possibilité de « juger » s'il s'agit d'un placement sans histoire ou au contraire problématique ?

L.C. : Les placements que vous appelez « sans histoire » sont généralement ceux où les modes de vie des deux familles sont relativement proches. D'une part l'enfant ne vit pas dans deux mondes aux valeurs complètement opposées, et, d'autre part, les risques de conflits entre les deux mères sont sensiblement moindres. Car tout peut être matière à conflit. L'on peut avoir des conceptions différentes à propos de l'éducation, de l'hygiène, de la nourriture, de l'habillement, etc. En outre, s'il y a un conflit ailleurs, par exemple jalousie de l'une parce qu'elle croit — ou sent — que l'enfant préfère l'autre, les remarques se reportent le plus souvent sur la vie



quotidienne : « Il était entendu que l'enfant était propre quand vous l'amenez », « vous seriez aimable de respecter les horaires ». Il est souvent difficile de verbaliser le conflit réel ; alors, on le masque avec d'autres paroles.

FS : Et quel est le rôle de l'enfant dans tout cela ?

L.C. : Eh bien, c'est souvent lui qui est le révélateur du conflit. Il peut, par exemple, refuser de repartir avec sa mère quand elle vient le chercher ou, à l'inverse, refuser de manger chez la mère d'accueil.

FS : Remarquez-vous une culpabilité plus ou moins grande chez les mères qui placent leur enfant, selon qu'elles sont obligées — ou non — de travailler ?

L.C. : Je dirais, avec les inconvénients de la schématisation, qu'il y a trois catégories parmi les mères que je rencontre. Il y a d'abord — ce sont les moins nombreuses — celles pour qui la « vraie vie », c'est la vie en dehors du foyer. Ce sont celles qui aiment profondément leur travail et qui y voient un épanouissement. Pour celles-là, la culpabilité de ne pas s'occuper elles-mêmes de leur enfant ne se pose que peu. Dans la deuxième catégorie, je mettrais les mères qui, quoique travaillant à l'extérieur et aimant généralement ce qu'elles font, se préoccupent d'abord d'assurer le bien-être de l'enfant. Elles seront très attentives au choix de la famille nourricière, et en constant souci que l'enfant s'y sente bien. Enfin, il y a celles qui, obligées de travailler, répugnent à la seule idée de confier leur enfant à une autre. Et parfois, c'est tellement à contre-cœur qu'elles amènent l'enfant chez la mère nourricière, que le développement de l'enfant s'en ressent.

(Suite en p. 15)

¹ Liliane Châtel. **Placement familial — Enjeux sociaux et formation des mères nourricières.**

Les éditions I.E.S., Institut d'Etudes Sociales, Annales N° 15, 28 rue Prévost-Martin, case postale 179, 1211 Genève 11 — Tel : 20 93 11.

9
82
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET
UNIVERSITAIRE
SERVICE DES PERIODIQUES
1211 GENEVE 4